



## LA JUSTICE AVEUGLE DU TÂGHÛT



بسم الله الرحمن الرحيم

e système judiciaire français, qui est le système du *Tâghût* et de la mécréance, de la raison déniante (cette raison forcenée qui refuse obstinément de voir et considérer l'invisible), est de fait incapable de voir les meurtres commis sous emprise jinnique, vu que son regard est largement voilé à ce niveau-là.

Aussi ne connaît-elle que deux cases : celle du crime commis en pleine possession de ses facultés mentales, et celle du crime commis en état d'aliénation.

Aussi, quand elle se trouve confrontée à des crimes commis sous emprise jinnique — c'est-à-dire à des crimes inexplicables par la raison de son point de vue borné — essaye-t-elle obstinément de les ranger dans l'une ou l'autre case — mais forcément ça ne peut pas coller, car un auteur possédé n'est pas nécessairement délirant, même si son passage à l'acte ne s'explique par aucun motif ou mobile rationnel : aussi, on ne peut raisonnablement le coller ni dans la case folie, car il n'est atteint d'aucun trouble psychique classifié et répertorié dans la nomenclature du DSM; ni dans la case raison, car son crime n'a strictement rien de rationnel.

Il serait donc grand temps qu'elle ouvre son esprit et se mette enfin à envisager, dans sa façon d'appréhender les choses, que dans certains crimes puissent intervenir le surnaturel et le paranormal.

Car cela expliquerait un nombre considérable de cas, et pourrait entraîner des réponses appropriées en termes de traitement des auteurs (*Ruqya*), plutôt que ce double enfermement systématique, cette double peine – celle de l'emprisonnement (en prison classique ou en hôpital psychiatrique) qui vient se rajouter à celle de la possession.

Mais on n'en est pas là dans nos sociétés occidentales logiques et rationnelles, dans lesquelles le monde invisible n'a pas sa place et n'est pas pris au sérieux.

Mais comment des gens qui rendent la justice au nom du *Tâghût* plutôt qu'au Nom d'ALLAH , selon leur loi propre plutôt que selon la *Shariʿa*, pourraient-ils accepter et intégrer le *Ghayb* dans leur façon de juger ?







## www.stephabdallahiltis.fr



Aussi restent-ils obstinément enfermés dans leur système binaire raison/folie ; et là, pour le coup on peut bien dire que la justice est aveugle — mais aveugle de l'œil du cœur, de la *Basira* ; car il n'est pas pire aveugle que celui qui ne veut voir.

Le 26 août 2023

Ce texte vous plaît ? <u>Soutenez mon travail</u>, et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant <u>ici</u>, soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda: toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite <u>de</u> l'auteur.



